

CBD QUEEN rappelle Huile de cbd 10%



- Noms des modèles ou références concernés : **Huile de cbd 10% produit considéré sans lot ni ddm**
- Marque : **CBD QUEEN**
- **Lot Produit considéré sans lot ni ddm**
- Conditionnements : **Bouteille en verre compte goutte**
- Date début/fin de commercialisation : **du 10/05/2023 au 08/08/2023**
- Zone géographique de vente : **Départements : ALPES-MARITIMES (06)**
- Distributeurs : **CBD QUEEN NICE CBD QUEEN ANTIBES CBD QUEEN CANNES CBD STARDAWG NICE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Nouvel aliment non autorisé au titre du règlement (UE) n°2015/2283**
- Risques encourus par le consommateur : **Anomalie d'étiquetage**
- Description complémentaire du risque : **Nouvel aliment non autorisé au titre du règlement (UE) n°2015/2283 avec une teneur élevée en cannabidiol alors que l'EFSA, en juin 2022, a fait part de l'identification de plusieurs dangers potentiels**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 2 janvier 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre